

VISITE DES DISTRICTS 2022

1. Ouverture de l'assemblée par Mme Chantal Weidmann Yenny, Présidente
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Cybersécurité – complémentarité Canton-communes
4. Nouvelle péréquation – réouverture du dossier
5. Information de l'UCV sur les sujets d'actualité
 - MCH2
 - Taxes de séjour et Airbnb
6. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de l'assemblée par Mme Chantal Weidmann Yenny, Présidente

2. Approbation de l'ordre du jour

3. Cybersécurité – complémentarité Canton- Communes



Cybersécurité Canton - Communes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SERVICES DE CYBERSÉCURITÉ DU CANTON POUR LES COMMUNES

PRINCIPE GÉNÉRAUX DE COOPÉRATION ENTRE CANTON ET COMMUNES

- Le Canton et les Communes sont responsables de la gestion de leur cybersécurité et de la protection de leurs données
- Le Canton et les Communes misent sur :
 - La collaboration
 - Mise à disposition de la communauté d'outils, de services (module de formation cybersécurité, scan de vulnérabilités, ...)
 - La complémentarité et la subsidiarité
 - Selon les situations
 - La coopération et la co-construction
 - Développement de projet commun (campagne de sensibilisation,...)
 - Des partenariats publics, privés et académiques

CYBERSÉCURITÉ CANTON-COMMUNES

3 AXES DE TRAVAIL



CYBER-PRÉVENTION ET CYBER-RÉSILIENCE



CYBER
PRÉVENTION



CYBER
RÉSILIENCE

Améliorer le firewall humain:

- Formations (Canton et UCV)
- Partage d'informations Canton -> Communes (application, alertes de vulnérabilité, rapport mensuel,...)
- Rencontres annuelles
- Publication de standards et outils (ex: auto-évaluations) en matière de cybersécurité
- *Scans périphériques de vulnérabilités (sur demande au Canton)*
- *Poursuite de l'offre -10% pour l'audit cybersafe pour les membres UCV*

Synthèse pour les axes «cyber-prévention» et «cyber-résilience»



Décision politique (juin 2022)

- *Le principe d'un catalogue de prestations utilisables à bien plaisir par le Canton et les Communes est validé*

Remarque / complément

- *Chaque initiative en matière de sensibilisation et de formation, qu'importe son auteur public, privé, académique, est importante pour la cybersécurité dans notre canton; Il est essentiel de ne pas chercher à les centraliser sous peine de les freiner mais de les encourager dans la mesure du possible.*
- *Prévu une synchronisation annuelle entre Canton et Communes, selon même représentativité de ce GT, pour la mise à jour de ce catalogue.*

Services principaux de cybersécurité du Canton pour les Communes



Lors d'une cyberattaque

- *Mise en place et conduite d'une structure de gestion de crise*
 - *Coordination des opérations techniques et opérationnelles nécessaires à la continuité des activités critiques de la commune victime*
- *Support technique pour la réponse à l'incident et le rétablissement de la situation à la normale*

Hors cyberattaque

- *Support cybersécurité pour les communes*
 - *Conseils en mode « guichet cybersécurité » pour questions concernant un sujet ou un problème lié à la cybersécurité*
 - *Support indépendant pour le choix d'un prestataire ou lors d'un appel d'offres concernant un aspect cybersécurité (mandat d'audit sécurité, sélection d'un produit sécurité, ...)*

La gestion des cyberattaques avec le support du Canton

Légende:

Canton

Commune,
Paraétatique

Fonctionnement normal – hors crise

Municipalité, direction de l'entité

Annonce via 117 (unité cybercrime)



Fonctionnement en crise

Cellule de crise

Municipalité, direction de l'entité
Décisions, validations

Structure de conduite de crise
Coordination et support à la gestion de crise

EMCC
VaudCERT (SOC)
Cybercrime (PolCant)

Principales parties prenantes externes à intégrer / coordonner en cas de crise

GovCERT, NCSC

Etat de Vaud

Confédération

APDI

Médias - Presse

Collaborateurs

Administrés

Cybercriminels

Support pour réponse technique

Experts pour réponse technique

Avec partenaire privé pour prise en charge de la réponse technique

Corrections et réparations

Equipes IT

Equipes IT

Selon services contractualisés

Prestataires IT

Prestataires IT

CYBER
RÉACTION

CYBERSÉCURITÉ - FINANCEMENT

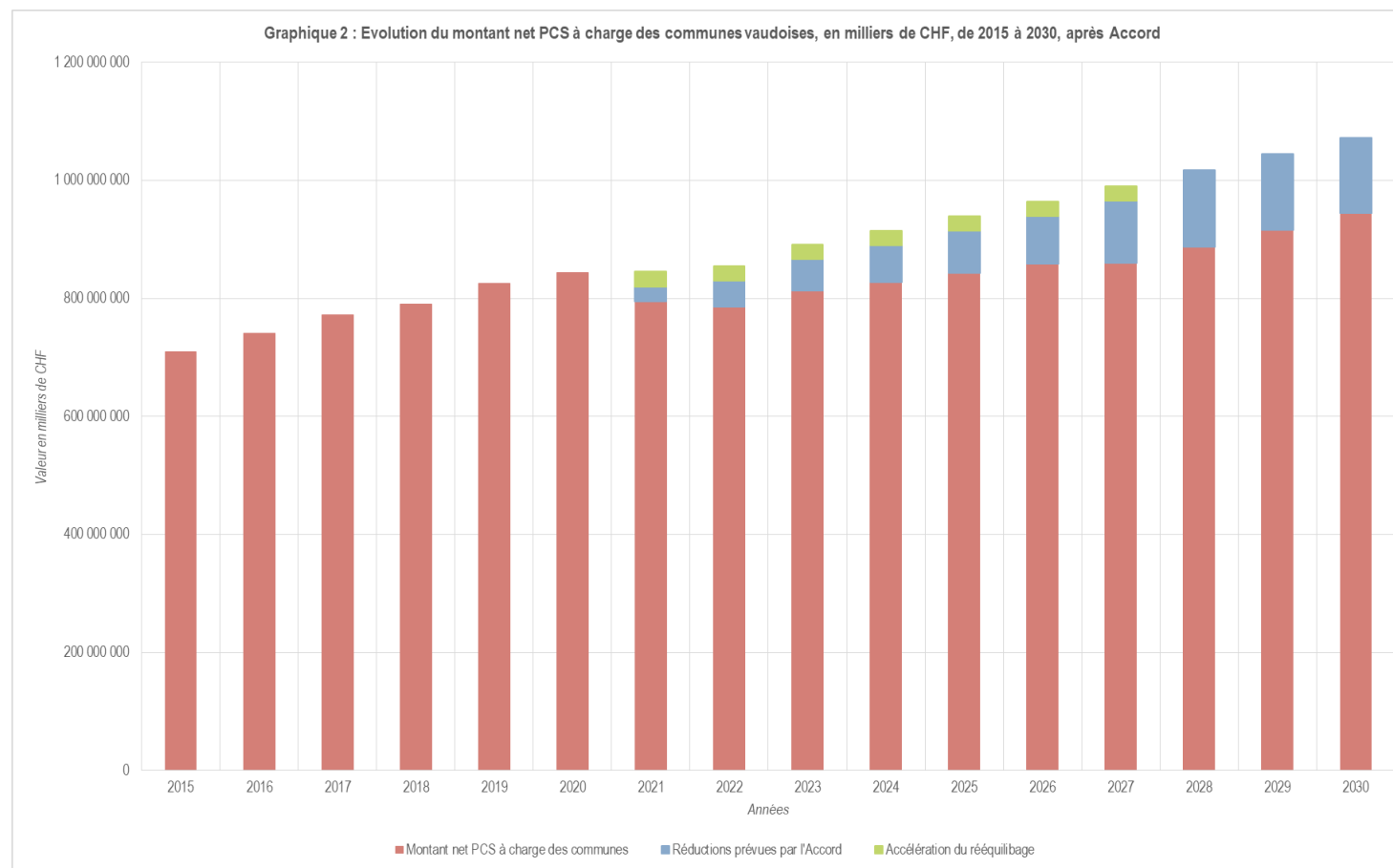
- A court terme CHF 3 à 400'000.- à financer par les communes pour engager des ressources supplémentaires (sorte de SDIS cyber)
- Pas de base légale pour imposer le financement aux communes
- Vision du Conseil d'Etat (exprimée le 8 juillet 2022)
→ facture envoyée aux faîtières (UCV 96%)

Proposition

Augmentation des cotisations (ex. CHF 0.42 /ha)

4. Nouvelle péréquation – réouverture du dossier

ACCORD CANTON – UCV



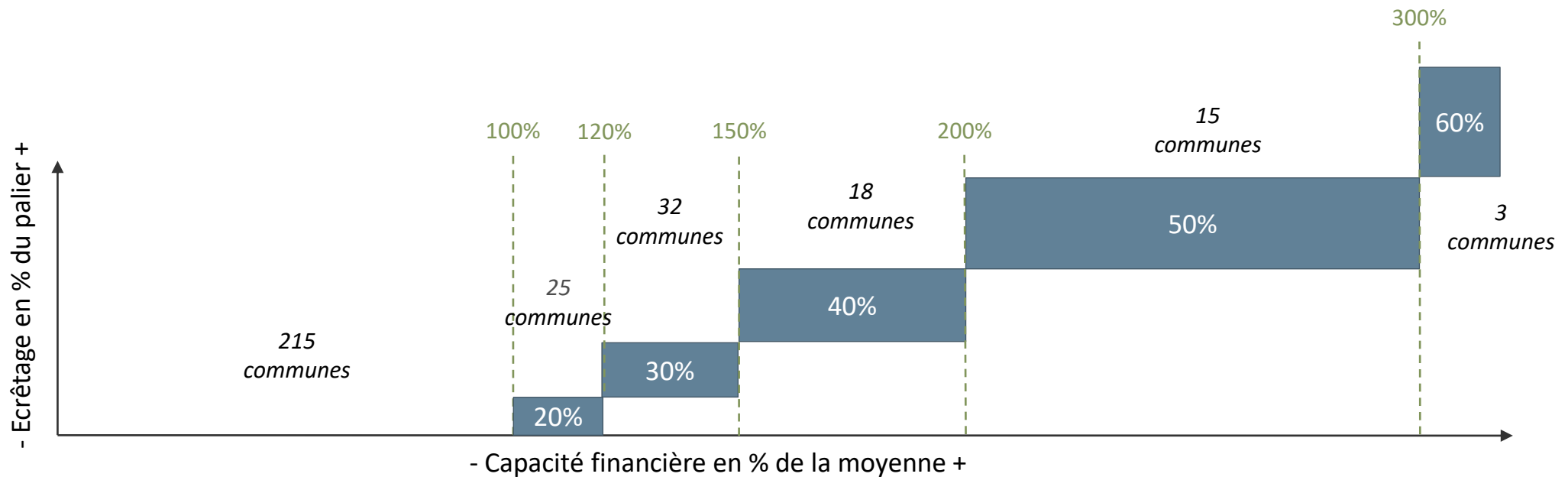
NPIV – ÉLÉMENTS À DISCUTER (I)

- Participation à la cohésion sociale (PCS)
 - SOS communes – vers un contre-projet
 - Ecrêtage par palier ou écrêtage linéaire
 - Maîtrise après 2026 de l'augmentation de la part communale

ANALYSE : ART. 4 ÉCRÊTAGE DES COMMUNES

Financement d'une part de la Participation à la cohésion sociale à l'aide de l'écrêtage des communes à forte capacité financière :

- ❑ Prélèvements progressifs sur les communes à forte capacité financière ;
- ❑ La capacité financière = valeur du point d'impôt communal (VPIC) par habitant.



NPIV – ÉLÉMENTS À DISCUTER (II)

- Péréquation horizontale

Dépenses thématiques :

- Politiques publiques et thèmes à prendre en considération
- Critères et modalités de financement

ANALYSE : ART. 8 PÉRÉQUATION DIRECTE : REDISTRIBUTION AL. 1C

Dépenses thématiques :

❑ Art. 4 DLPIC

- ▶ Les communes peuvent recevoir un montant si leurs dépenses dans des domaines définis dépassent un plafond. Prise en charge (max.) de 75% du dépassement des plafonds

Transports publics
Transports routiers
Transports scolaires

Plafond = 8 point d'impôt

Entretien des forêts

Plafond = 1 point d'impôt

❑ Montant total limité

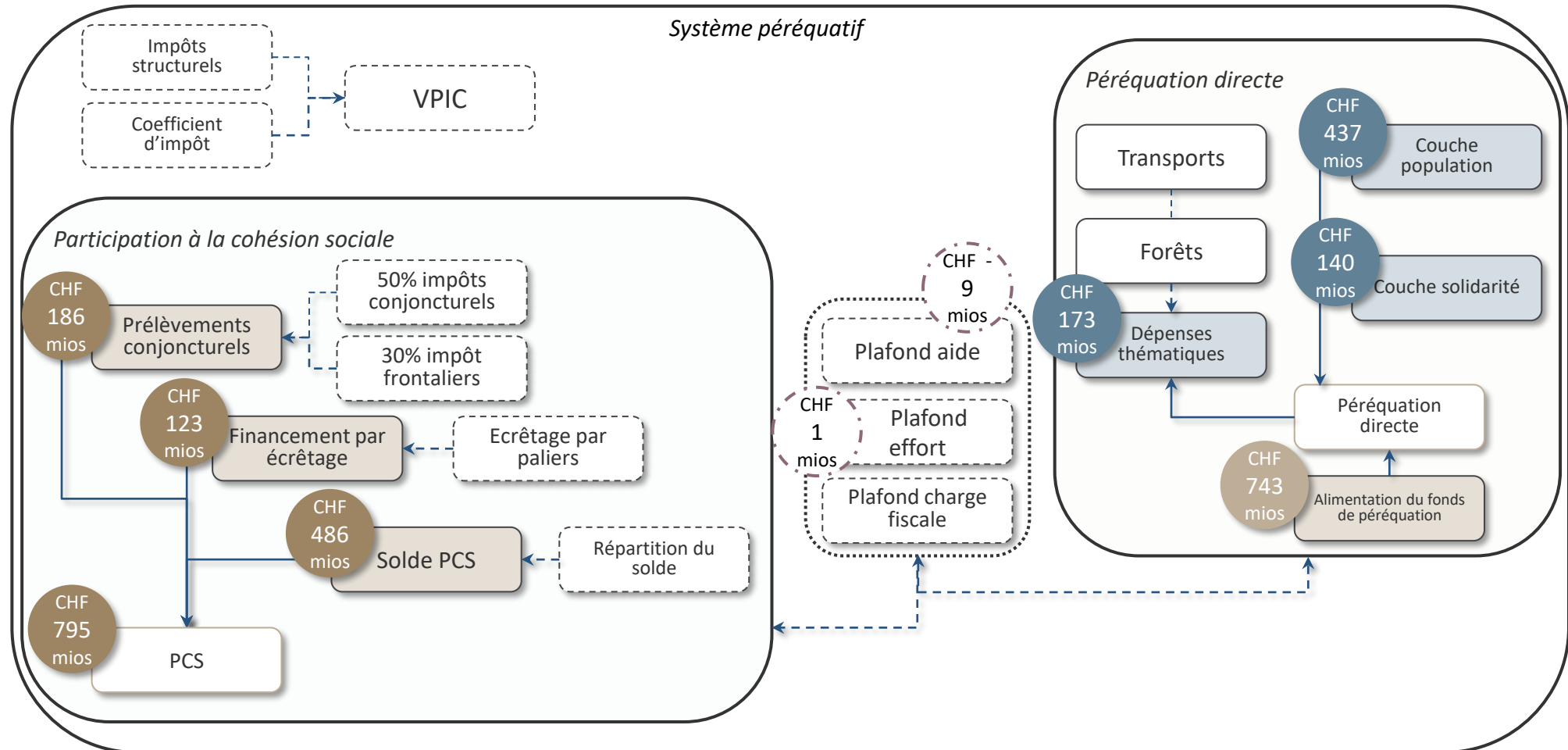
- ▶ Limite de prise en charge à 4.5 points d'impôt pour le total des communes
(ex. 2020 : 72.95%)

PÉRÉQUATION - QUESTIONS

- 1) Contre-projet à SOS Communes avec adaptations
 - maîtrise de l'augmentation de la PCS à charge des communes
 - adaptation de l'écrêtage
 - dépenses thématiques
- 2) Statut quo
- 3) Nouveau système

SYSTÈME PÉRÉQUATIF

Chiffres du décompte 2021



5. INFORMATION DE L'UCV SUR LES SUJETS D'ACTUALITÉ – MCH2

- Reprise de la conduite du dossier par la DGAIC dès mai 2022
- L'UCV reste aux côtés des communes pour les formations et le conseil

5. INFORMATION DE L'UCV SUR LES SUJETS D'ACTUALITÉ - TAXES DE SÉJOUR ET AIRBNB

- Phase test avec une vingtaine de communes
- CHF 3.- par nuitée
- Adaptation nécessaire des règlements communaux

6. Divers et propositions individuelles

Merci pour votre attention